

Critères éco-responsables et d'inclusivité des demandes de subventions santé

Au regard de l'engagement de la Ville de Lyon en matière de développement durable et de la démarche Lyon 2030, qui vise à construire un Contrat pour le climat pour que le territoire lyonnais soit neutre en carbone à 2030, vous trouverez ci-dessous quelques critères :

1. Dans le cadre de votre organisation interne, mise en place d'une politique d'inclusion des travailleurs en situation de handicap, et contenu
2. Dans le cadre de votre organisation interne, mise en place d'une politique de parité homme/femme et contenu : organigramme de la structure, répartition des tâches entre chacun des intervenants affectés à votre projet concernés par la demande de subvention.
3. Actions de promotion de l'égalité et de prévention des discriminations mises en place dans votre fonctionnement interne : sexe, handicap, âge, origine, religion
4. Mise en place d'une politique et d'actions de gestion et réduction de vos déchets
5. Mise en place d'une politique de développement des mobilités décarbonées pour les déplacements de vos salariés : marché à pied, vélo, transports en commun, etc., et actions mises en place
6. Mise en place d'une politique d'achat responsable : achat de matériaux éco-conçus, reconditionnés, réutilisés, réduire les matériaux émetteurs de perturbateurs endocriniens, et actions mises en place
7. Mise en place d'une politique de communication durable : choix des matériaux et outils de communications éco-conçus, et actions mises en place.